

attention qu'auparavant, afin de subvenir aux dépenses nécessaires pour l'entretien des troupes qui y sont en garnison; & l'on prévoit que les choses iront encore quelque tems sur le même pied; car l'éloignement des peuples de cette Isle à rentrer sous l'obéissance légitime, qui ne diminuë point, obligera à tenir constamment chez eux bon nombre de troupes, si ce n'est des troupes Françoises, du moins des troupes de la République. Ainsi, la Régence voyant que nonobstant les facilités qu'elle a apportées pour les faire rentrer dans le devoir, il y a d'autant moins à s'en promettre que les peuples paroissent disposés à reprendre les armes dès que les François se seront retirés, elle a résolu de concerter avec le Roi de France, les mesures les plus propres à employer dans le cas d'une nouvelle révolte. Voici d'ailleurs ce qu'on fait de positif de la Corse depuis ce qu'en ont montré nos derniers Journaux.

Le Marquis de Cursay, Commandant des troupes Françoises en Corse, est revenu au commencement de Juillet à la Bastie, de la visite qu'il a faite des principales Places de cette Isle. Au retour de ce Seigneur, on s'est apperçu du mécontentement qu'il avoit de voir le peu de succès des soins qu'il s'est donnés pour engager les Corfes à se contenter de conditions raisonnables, & à se désister des demandes exorbitantes qu'ils avoient formées. Dans le discours qu'il a fait aux Députés des Communautés en prenant congé d'eux à Corte, il leur a déclaré: » Qu'il » étoit très-mortifié que ses efforts eussent été » infructueux, & qu'il n'eût pû réussir à rétablir » une parfaite tranquillité dans l'Isle: Qu'il » prenoit donc le parti de s'en retourner en » France;